Demandes d’affichage

La ville de Beaufort en Anjou travaille actuellement à l’installation de supports d’affichage de bâches en agglomération. Ces travaux, en cours, seront achevés d’ici la fin du mois d’avril.
À partir du 2 mai 2025, vous pourrez soumettre vos demandes d’affichage.

Vous souhaitez afficher une bâche sur les supports de la ville ?
Faites votre demande à services.techniques@beaufortenanjou.fr.
Les demandes seront traitées en fonction des disponibilités du calendrier de réservation.
Toute demande engage l’acceptation du règlement d’affichage établi par la commune.
Consultez le règlement d’affichage : cliquez ici
Des questions ? Contactez le 02 41 57 66 36.

Trois sites d’affichage :
1-Le rond-point de la Filerie *(à l’entrée de la rue de la Petite Porte).*
2-Le long de la RD347 *(à proximité du parking du stade Roger Serreau).*
3-Le long de la D59 *(en venant de Baugé, à proximité du city stade).*
Toutes autres bâches ou affiches installées en dehors de ces emplacements et/ou sans autorisation préalable des services techniques sera considérée comme non règlementaire.

Dimension des bâches :
Sa dimension ne devra pas dépasser 0.80 mètre en hauteur et 1m50 en largeur.
Les associations à but non lucratif auront la possibilité de réserver deux zones, côte à côte, pour installer une grande bâche, dont la hauteur ne devra pas excéder 0.80 mètre de hauteur par 3 m de largeur.
Des œillets devront être intégrés dans la bâche pour s’adapter au système de fixation du support de la ville
La commune met à votre disposition des gabarits, au format pdf, qui s’adaptent parfaitement aux structures :
> Gabarits 0,80 m x 1m50 : cliquez ici
> Gabarits 0,80 m x 3m : cliquez ici